



Rédaction : Nicolas Brucker (bulletin@sfeds.fr)

- Éditorial, p. 1
- Annonces, p. 2
- Vie de la Société, p. 2
- Compte rendu, p. 9
- Programmes de colloques, p. 11
- Appel à communication, p. 14
- Appel à contribution, p. 16
- *In memoriam*, p. 18
- Cotisations et abonnements, p. 20
- Adresses utiles, p. 21

Éditorial

Tout récemment, trop récemment encore, et avec toutes les incertitudes qui persistent, nous avons pu renouer avec ce qui fait l'esprit des Lumières : l'art de la conversation, le dialogue, l'échange, les voyages. Chacun et chacune d'entre nous avons expérimenté, au-delà des situations personnelles des uns et des autres, le sentiment d'appartenance à une communauté d'idées et de valeurs que le mot un peu sec de « Sociétaire » traduit bien mal. C'est cette dynamique que nous devons continuer d'entretenir, quelle que soit notre relation, professionnelle ou de cœur, ou le plus souvent des deux, avec le 18^e siècle.

Les différents organes de la Société, la Lettre électronique, le Site, le Bulletin, la Revue, la Collection, le Prix du master etc., sont et doivent rester des lieux d'échanges ouverts. Il faut le rappeler : ces organes sont destinés et ouverts à tous ; le site (sfeds.fr ou sfeds.jimdo.fr) précise tous les contacts qui peuvent être sollicités pour soumettre un article, qui un compte rendu de colloque, de séminaire, diffuser une information scientifique ou pédagogique en lien avec le 18^e siècle ou encore présenter les meilleurs masters.

Il faut malheureusement ajouter une note bien triste à l'histoire de la Société et saluer l'engagement sans faille à presque tous les postes de la Société de notre collègue et grand spécialiste de la colonisation, Marcel Dorigny, récemment disparu.

Nous espérons nous revoir, comme à l'accoutumé, le dernier samedi de janvier, pour l'Assemblée générale annuelle dont nous avons été privés l'an dernier ; et même si, soyons honnêtes, d'autres moments beaucoup plus importants ont pu nous manquer dans nos vies, ce rendez-vous constitue un rituel agréable qui, à sa manière, compte et nous rappelle un peu l'esprit des Lumières.

Aurélia GAILLARD

• Bibliographie de l'Agrégation de Lettres 2022 (compléments)

Christophe Martin, *La Philosophie des amants. Essai sur Julie ou La Nouvelle Héloïse*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2021.

Perrin Jean-François, Frédéric Calas, Agnès Steuckardt, *Rousseau*, La Nouvelle Héloïse, « Clefs Concours », Neuilly, Atlante, 2021.

Vie de la Société

• Conseil d'administration du 18 juin 2021

Présents : Lise Andries, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Hélène Cussac, Marcel Dorigny, Audrey Faulot, Aurélia Gaillard, Stéphanie Genand, Marilina Gianico, Catherine Lanoë, Gerard Laudin, Françoise Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Christophe Martin, Anne-Marie Mercier, Gilles Montègre, Eric Négrel, Elise Pavy, Jennifer Ruimi, Mélanie Traversier, Laurence Vanoffen, Pierre Wachenheim.

Excusés : Sylviane Albertan-Coppola, Christian Del Vento, Guillaume Faroult, Pierre Musitelli, Bénédicte Peralez-Peslier, Bénédicte Prot, Odile Richard-Pauchet, Catriona Seth, Alain Sandrier, Philippe Rabaté, Paola Ranzini.

Procurations : Alain Sandrier à Sophie Audidière, Bénédicte Prot à Florence Magnot, Catriona Seth à Françoise Le Borgne, Bénédicte Peralez à Jennifer Ruimi, Odile Richard-Pauchet à Hélène Cussac, Sylviane Albertan-Coppola à Hélène Cussac, Pierre Musitelli à Christophe Martin, Paola Ranzini à Florence Magnot, Christian Del Vento à Florence Magnot.

La séance débute à 17h, Maison de la recherche de Sorbonne Université, 28 rue Serpente.

Aurélia Gaillard accueille les nouveaux membres du CA et soulève deux points de réflexion :

- Comment impliquer au mieux les membres de la Société pour leur permettre de participer davantage ?
- Comment mieux ajuster pratiques et statuts ?

Situation financière : bilan d'étape

Hélène Cussac commente le document récapitulatif très complet distribué aux membres du CA. Elle informe de l'avoir total de la Société au 16 juin : 197302,49 € et signale que les dépenses les plus importantes (impression et envoi de la Revue notamment) ont lieu au 2^e semestre. Elle signale que le compte courant a été victime d'une fraude aux mois d'avril et mai. Quatre prélèvements indus ont été effectués venant de la Poste France Telecom pour un montant total de 95 €, alors qu'aucun membre du Bureau ou du CA n'a un abonnement mobile qui serait imputable sur

la Société. A ce jour, le problème a été résolu et la somme remboursée.

H.C. informe que les prélèvements automatiques ont été lancés par Marilina Gianico le 31 mai ; ils concernent 320 adhérents. Neuf d'entre ont toutefois été rejetés, par manque d'information de la part des adhérents concernés concernant leur changement de compte bancaire. Ce qui génère des frais bancaires.

La trésorière donne aussi la date à laquelle elle a transmis le listing à l'imprimeur pour l'envoi du nouveau numéro de la Revue, le 14 juin, à 411 adhérents à jour de leur cotisation. Elle informe aussi de la recette Cairn de l'année 2020, réglée sur cet exercice : 4616,69 €, une fois payé le travail des métadonnées. H.C. précise que lors des exercices précédents, Cairn rapportait environ 1250 à 1550 € (2017 et 2018) et qu'à partir du moment où, en raison du changement de diffuseur, nous avons décidé de reprendre la main et où par conséquent il n'y a plus les 50% de commission pour La Découverte, le résultat est évidemment bien meilleur. Elle nous apprend encore que Vrin a reversé sur l'exercice en cours 3265,78 € qui concernent les abonnements institutionnels 2020, et Alternatives économiques, le prestataire de L.D., 56,25 €. Elle rappelle qu'il y a eu une recette précédente des abonnements perçus en 2020 par le prestataire et reversés sur l'exercice 2020 (3118 €). H.C. souligne alors que, par comparaison, en 2019 la recette des abonnements avait été de 9008 €. Mais, comme elle l'avait déjà signalé, nous avons perdu 100 abonnés en deux ans (2019 et 2020).

S'agissant de la Collection, H.C. annonce le coût de la réimpression de 10 exemplaires des *Tableaux de Paris*, publié par Sophie Lefay et des envois : 330 €, ainsi qu'une recette de 870 € correspondant à des ventes et à des subventions : une deuxième de 500 € pour le *Mémoire d'une aventure en 1777* de Fabre d'Églantine et une de 300 € du laboratoire d'Emmanuelle Sempère pour la publication à venir de *Cazotte romancier*.

H.C. fait ensuite un point sur des subventions accordées lors de CA précédents et non encore réglées :

Au CA du 23 novembre 2018, une subvention de 300 € avait été accordée au colloque Diderot et le religieux (M. Buffat, S. Albertan-Coppola, F. Lotterie). Celle-ci n'a jamais été réclamée. N'a pas été réclamé non plus le soutien de 500 € accordé au CA du 2 octobre 2020 pour colloque de jeunes chercheurs de sept. 2020 (C. Hammann).

Le dernier point concerne une demande de subvention reçue que le CA accorde : 300 € pour l'organisation du colloque « Autour des *Lettres persanes* : Montesquieu et la fiction » (Bordeaux, septembre 2021) organisé par Aurélia Gaillard. HC ajoute que si 100 € de plus étaient nécessaires, au regard de l'état de notre avoir actuel, ce serait possible.

Collection « Dix-huitième Siècle »

Hélène Cussac présente l'actualité de la collection « Dix-huitième Siècle » : elle précise que la remise du manuscrit du *Cazotte romancier* d'Emmanuelle Sempère est annoncée pour début juillet et que nous pouvons espérer une sortie des presses en

septembre ou octobre. Elle précise que Charlotte Simonin travaille à son tapuscrit du *Journal de voyage* de Madame Cradock. Marcel Dorigny signale que si la remise du tapuscrit de la *Correspondance* Condorcet-Brissot, éditée par Nicolas Rieucau avec la collaboration de M.D., tarde, c'est en partie dû au fait qu'il y a souvent de nouvelles informations, notamment en raison de ventes de lettres.

Hélène Cussac annonce de nouveaux projets d'édition : le premier est un drame de Domokos Teleki, *Les Espagnols au Mexique*, dont la rédaction a été achevée en 1790-1791. Il s'agit d'un texte qui n'a jamais été publié ni mis en scène. Son auteur, d'une famille très connue dans le Royaume de Hongrie de même qu'en Transylvanie, avait publié un de ses Voyages. Sa pièce traite de la confrontation entre les différentes cultures lors de l'expédition de Cortès au Mexique. Pour les sources et les filiations, H.C. renvoie à l'article d'Egyed Emese dans le collectif publié par Pascale Pellerin récemment aux Classiques Garnier : *Les Lumières, l'esclavage et l'idéologie coloniale*. La traduction se fera par Egyed Emese, revue pour la langue française par Pascale Pellerin, et l'apparat critique par toutes deux.

Le second correspondrait à la traduction et la présentation par Céline Le Gall du discours inaugural en latin de Giovanni Polini (savant padouan) prononcé en 1741 à l'occasion de l'ouverture de son cabinet de philosophie expérimentale. Ce discours, précise H.C., fut rédigé à l'occasion de l'inauguration de son cabinet de philosophie mécanique expérimentale en 1741. Il y livre sa conception de l'enseignement : son cabinet de philosophie expérimentale est composé de 400 instruments destinés à enseigner les propriétés physiques à ses étudiants.

Céline Le Gall, qui lui a consacré sa thèse, a proposé l'édition du texte en collaboration avec Sofia Talas, conservatrice du Musée d'Histoire des Sciences de Padoue, notamment pour le contexte historique.

Le dernier point dont fait part Hélène Cussac porte sur les comptes rendus de lecture des ouvrages de la Collection. Elle a écrit à plusieurs auteurs de la Collection dans le but de collecter ces comptes rendus. Elle en a reçus quelques-uns et elle remarque que quand les auteurs sont actifs quant à la promotion de leurs ouvrages, nombre de comptes rendus paraissent : c'est en effet le cas de Hans-Jürgen Lüsebrink qui en a transmis plusieurs qui ont été faits de son édition publiée en 2018 de *L'Adresse à l'Assemblée Nationale (31 mai 1791) de Raynal : positions, polémiques, répercussions*. H.C. pense qu'à la rentrée il sera possible de créer une rubrique « Comptes rendus » des ouvrages de la Collection sur le site internet de la Société.

Revue *Dix-huitième Siècle*

Sophie Audidière prend ensuite la parole pour aborder différents points relatifs à la revue *Dix-huitième Siècle* :

Le n° 53 (« Le Peuple en colère ») vient d'être envoyé : il arrivera entre le 18 et le 21 juin chez les abonnés. Ce numéro est doté d'un beau cahier couleur et une belle maquette : c'est important pour valoriser la revue papier.

La préparation du n° 54 est en cours. Nous allons changer de maquettiste car Claire Carpentier a passé un concours et ne pourra plus s'en occuper. La future

maquettiste utilisera la chaîne de production Métopes : ce qui nous fera économiser la conversion des fichiers en XML Erudit par Cairn.

La revue *Dix-huitième Siècle* sera présente au Salon de la Revue les 16-17 octobre 2021. Les volontaires pour tenir (même brièvement) le stand – qui sera partagé avec la revue *Lumières* – sont les bienvenus.

Cairn

Sur Cairn, l'introduction du dossier, désormais disponible en accès libre, est très consultée. Sont également disponibles en accès libre les comptes rendus à N+1, également bien consultés, et le « grand entretien ».

Nos statistiques de consultation montrent un trafic très faible par rapport aux chiffres de Cairn, mais avec un nombre d'achats importants par rapport au nombre de visiteurs.

Sophie Audidière consulte le CA sur la possibilité qu'on puisse acheter en ligne l'intégralité de la revue en un seul achat sur Cairn et non article par article comme c'est actuellement le cas. Le CA donne son accord de principe tout en demandant de plus amples informations sur les modalités exactes. Le vote est renvoyé au prochain CA.

Les métadonnées (sommaire complet, titres, résumés, mots-clés) sont traduites en anglais par Laurent Châtel et *DHS* fait désormais partie des revues dans lesquelles Cairn peut puiser les articles issus de diverses revues qui sont traduits en anglais et réunis dans les « Cairn's Dossiers » thématiques (cf. dossier sur la franc-maçonnerie). Il serait intéressant de développer également des métadonnées en espagnol parce que nous avons un lectorat en Amérique centrale et en Amérique latine. Cela nous permettrait d'être référencés dans Cairn Mundo. Une traduction en allemand serait peut-être opportune. Nous en discutons avec Cairn.

Sophie Audidière souhaiterait que le cahier couleur soit mis en ligne également, mais cette mise en ligne pose de nouveaux problèmes quant aux droits de reproduction numérique, dont le cadre juridique est en train de changer, et qui pour le moment sont très onéreux et complexes à obtenir.

Nicolas Brucker pose la question de l'incidence des bouquets numériques Cairn sur la chute des abonnements papier, notamment à l'époque de la pandémie. Sophie Audidière confirme qu'on peut supposer un lien direct entre la baisse des abonnements papier institutionnels et le développement de l'offre numérique en bouquet, et qu'en tout état de cause toutes les revues vivent cette baisse des abonnements papier de la part des institutionnels, voire une baisse des abonnements institutionnels à Cairn quand les BU doivent faire des choix entre Cairn et d'autres bouquets beaucoup plus onéreux (santé en particulier). L'année de la pandémie a été marquée par une augmentation des publications papier et numérique.

Dossier 2023

Trois propositions ont été reçues :

« Un siècle en fête ? » par Clément Van Hamme, Jean-Benoît Poulle, Magaly Piquart et Louise Noblet-César.

« Genres et normes dans l'Europe des Lumières » par Stéphanie Genand, Jean-Christophe Abramovici, Stefania Ferrando, Florence Lotterie et Anne Verjus.

« L'indignation au siècle des Lumières » par Marianne Charrier-Vozel, Marco Menin et Antonia Zagamé.

Elles avaient été transmises dans leur intégralité aux membres du CA ainsi qu'une analyse émanant du comité éditorial de la revue.

Nicolas Brucker souligne le lien entre le dossier « Genres et normes dans l'Europe des Lumières » et le Congrès d'Édimbourg. Stéphanie Genand insiste sur l'intérêt d'un état de lieux actualisant les notions liées au concept de genre, qui évoluent rapidement.

Hélène Cussac demande si le sommaire du numéro « Genres et normes dans l'Europe des Lumières » est bouclé : Stéphanie Genand répond qu'il n'en est rien et que le sommaire proposé dans l'argumentaire est entièrement composé de participations envisagées, mais que personne n'a encore été contacté et qu'il y aura bien un appel à contributions.

Mélanie Traversier souligne le lien entre le projet « Genres et normes dans l'Europe des Lumières », les activités de la société Mnémosyne et le programme d'histoire du concours 2022 de l'ENS. Elle insiste également sur la pertinence de présenter la revue aux « Rencontres de Blois ».

Stéphanie Genand précise que le groupe qui a proposé le dossier « Genres et normes dans l'Europe des Lumières » aimerait organiser une journée d'étude ou un séminaire en amont de la finalisation du numéro si le thème était retenu. Les membres du CA rappellent que cela s'est fait par le passé (la dernière fois pour le numéro « Ecrire la maladie »).

Gilles Montègre souligne la facilité d'organiser une table ronde à Blois car le thème en est connu un an à l'avance.

Eric Négrel signale que le titre « genre et normes » est polysémique et qu'il conviendrait peut-être d'en spécifier l'acception.

Vote :

« Genres et normes dans l'Europe des Lumières » : 28

« L'indignation au siècle des Lumières » : 4

« Un siècle en fête ? » : 1

Élection du comité de rédaction de la revue :

Traditionnellement, le comité de rédaction compte huit membres qui assurent les fonctions suivantes :

- direction,
- comptes rendus,
- nouvelle rubrique de comptes rendus sur le 18^e siècle en dehors des publications universitaires (spectacles, bande dessinée, cinéma, etc.),
- traduction des résumés (anglais, espagnol et, éventuellement, allemand),
- suivi de l'achat des droits pour les images,
- évaluation des *varia* par tout le comité (en groupe de 4 évaluateurs), à l'aveugle, environ 40 articles par an.

Sont candidats :

Sophie Audidière

Sophie Marchand

Gilles Montègre

Elise Pavy-Guilbert

Pierre Wachenheim

Laurence Vanoffen

Stéphanie Genand

Philippe Rabaté

... et Laurent Châtel, qui rejoindrait le CA afin de pouvoir réintégrer le comité de la revue et reprendre la charge des traductions en anglais.

Ce comité est élu à l'unanimité

Société internationale

Lise Andriès prend la parole et informe que toutes les activités de la Société internationale ont été dématérialisées, y compris le prix jeune chercheur. Début août sera déposée la liste des candidatures pour le prochain comité exécutif qui se réunira à Rome en janvier 2022.

Statuts de la SFEDS

Aurélia Gaillard souligne des décalages entre le règlement de la SFEDS et certaines pratiques de la société. Certains points sont à clarifier, notamment ceux qui concernent les modalités et délais de déclaration des candidatures pour les élections, la composition du bureau ou du comité de rédaction de la revue ou encore le nombre des vice-présidences ; d'où la nécessité d'une mise à jour des statuts, qui ont été créés en 1964 puis révisés en 1972 et en 1980.

Pour mettre à jour les statuts, il faut convoquer une assemblée générale exceptionnelle comportant au moins un quart des membres de la SFEDS (procurations comprises). Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle AG extraordinaire doit être reconvoquée mais alors la règle du quorum ne s'applique plus.

A.G. propose donc la constitution d'une commission ad hoc composée des membres du bureau élargi (c'est-à-dire tel qu'il est actuellement établi dans nos pratiques et non dans nos statuts et qui comprend tous les membres du CA ayant des fonctions directes dans la Société) et des volontaires éventuels. Le groupe de travail aura pour mission de faire une proposition de révision des statuts pour le prochain CA en octobre.

Un appel à volontaires est lancé : Anne-Marie Mercier se déclare et est intégrée à la commission.

Bulletin

Le nouveau bulletiniste, Nicolas Brucker, indique que le prochain numéro comportera la bibliographie sur *La Nouvelle Héloïse*, dans le cadre de l'Agrégation de Lettres, préparée par Christophe Martin.

Site

Jennifer Ruimi informe qu'une rubrique consacrée aux revues en lignes et contenus disponibles sur le web a été créée sur le site (<https://sfeds.jimdo.com/publications-liées-au-xviiième/contenus-en-ligne/>).

Elle précise que l'adresse générique du site ne fonctionne pas bien. S'il n'y a pas de réponse suite à une annonce, il faut réécrire aux deux webmestres, Jennifer Ruimi et Bénédicte Péraléz-Peslier qui sont en général très réactives.

Demandes de parrainage et de soutien

Une seule demande a été faite, concernant le colloque pour le Tricentenaire de la publication des *Lettres persanes*, organisé les 13 et 14 septembre par Aurélia Gaillard à Bordeaux : un soutien allant jusqu'à 400 € lui est octroyé.

Proposition d'adhésion

Linda Gil a proposé à la SFEDS d'adhérer à la fédération des sociétés savantes et académiques, nouvellement créée. Faute d'informations suffisantes, le vote est reporté au prochain CA.

Questions diverses

Florence Magnot-Ogilvy annonce la parution du DVD des *Nuits de Paris* de Charles Brabant. La SFEDS, qui avait accordé une aide à la société Doriane Films pour la réédition de cette série de 1989 a reçu des coffrets gratuits. Un tarif spécial est proposé à tous les membres de la Société qui peuvent commander le coffret auprès de Doriane Films pour 15 € au lieu de 30. Les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès de Françoise Le Borgne (francoise.le_borgne@uca.fr).

La date de la prochaine réunion du CA est fixée au 15 octobre 2021, veille du Salon de la Revue, ce qui pourra permettre aux membres du CA qui le souhaitent et ne résident pas à Paris de pouvoir venir rencontrer les lecteurs et tenir, même brièvement, le stand de la Société.

Fin du CA à 19h.

Compte rendu

• **Autour des *Lettres persanes*: Montesquieu et la fiction.** Colloque international org. par Aurélia Gaillard, 13-14 septembre 2021, Bordeaux.

« Rien n'a plu davantage dans les *Lettres persanes* que d'y trouver, sans y penser, une espèce de roman. » – la phrase liminaire des *Réflexions sur les Lettres persanes* (1754), citée en ouverture du colloque, invite à interroger les notions de roman, de dispositif romanesque et plus largement le lien qu'entretient Montesquieu avec la fiction dans l'ensemble de ses écrits – voici résumés sommairement les objectifs de ce colloque international, le seul organisé en France à l'occasion du tricentenaire de la première publication des *Lettres persanes*.

Partant de la remarque de Camusat selon laquelle « L'Espion turc est l'original des *Lettres persanes* », Catherine Volpillac-Augier (ENS Lyon) s'est demandée si les *Lettres persanes* étaient un anti-Marana, un anti-Espion turc ou un anti-roman en examinant les différences entre les deux œuvres. Montesquieu réussit à mettre en fiction les idées les plus audacieuses en se basant sur l'actualité et non sur l'histoire, là où Marana chroniquait les règnes de Louis XIII et de Louis XIV. Florence Magnot-Ogilvy (Université Rennes 2) a montré grâce à la notion d'effet-personnage (Vincent Jouve) dans quelle mesure la fiction chez Montesquieu, très faiblement identificatoire, n'en était pas moins fortement empathique. Les métempsychoses et les transmigrations animales racontées dans l'*Histoire véritable*, montrent comment le corps souffrant (du petit chien, du perroquet, du cheval) devient vecteur d'empathie par la référence à une sensorialité commune et non plus par la seule identification du lecteur. Dans sa communication « Étudier la fiction des *Lettres persanes* au lycée (manuels du XIX^e au XXI^e siècle) », Laetitia Perret (INSPÉ, Université de Poitiers) a retracé l'histoire d'une des rares œuvres étudiées de Napoléon à nos jours dans le système scolaire. La dimension romanesque de l'œuvre a d'abord été occultée avant que le dispositif romanesque ne soit mis en valeur en raison du manque de psychologie des personnages. Une sélection des *Lettres persanes* entre dans les programmes en 1941 (une fois écartées les lettres subversives), profitant du glissement de Montesquieu du moraliste au philosophe dès 1920. Dès les années 1980, la fiction est sous l'emprise de la littérature d'idées : les *Lettres* sont marginalisées, leur ordre chronologique sacrifié : l'épisode des Troglodytes est finalement intégré dès 2001 au groupement de textes sur l'utopie. Désormais absent de près de la moitié des manuels scolaires, il est à craindre que Montesquieu ne subisse le même sort que Buffon. Christophe Martin (Sorbonne Université) a envisagé la fiction comme opérateur théorique de déconnexion et de reconnexion au monde réel et interrogé la place de la contingence dans l'œuvre de Montesquieu, analysant les fictions de l'origine (*Essai sur le goût*), les expériences de pensée et les fictions expérimentales (*Arsace et Isménie, Pensées*) et enfin l'expérience de l'étrangement (Carlo Ginzburg) dans les *Lettres persanes*.

La lecture-spectacle *Les Lettres persanes* proposée par la C^{ie} Maâloum a clos cette première journée en donnant à ré-entendre une sélection de lettres de Rica et d'Usbek sur Paris lue par Julie Minck, accompagnée à la guitare et à l'oud par Jérémy Cardaccia dans une mise en scène de Maxime Le Gall.

Pauline Kra (Yeshiva University, New York) est revenue sur le rôle essentiel des sérails dans les *Lettres persanes* et a relevé les parallèles entre le sérail d'Usbek et la société de la Régence : le désordre du premier répondant à la crise du second. Fabrice Chassot (Université Toulouse-Jean Jaurès) s'est demandé quel type de fiction était le roman du sérail et si ce dernier n'avait pas été « orwellisé », pour reprendre le mot d'*orwellisation* forgé par Kundera dans *Les Testaments trahis*. Selon lui, la fiction du sérail invente des relations de pouvoir entre les personnages (femmes, eunuques) allant jusqu'au fantasme du management : des stratégies de résistance et d'acceptation se mettent en place, voire des techniques de soumission volontaire, telle Zélis suggérant le « conditionnement » précoce de sa fille dans la lettre 62. Dans sa communication « Je est un autre : Montesquieu métépsychosiste », Philip Stewart (Duke University) a analysé les nombreuses voix intervenant sans continuité ontologique dans les *Lettres persanes* et plus largement dans l'œuvre du philosophe (*Arsace et Isménie, L'Histoire véritable*) et a montré l'importance du principe de discontinuité comme du lien entre transmutation et permutation. Françoise Gevrey (Université Reims Champagne-Ardenne) s'est intéressée à l'idée que pouvait se faire Montesquieu de la fiction dans *Arsace et Isménie* – un roman qui ne comporte aucune indication sérieuse ou parodique mais renvoie à de nombreux genres (roman grec, baroque et héroïque), accumule les péripéties et détourne les topoï romanesques comme celui du mariage.

Günter Zoller (Université Ludwig-Maximilian, Munich) a replacé les *Lettres Persanes* qui inaugurent la forme polyphonique dans une filiation philosophique multiple : celle tout d'abord de la tradition épistolaire en philosophie depuis Platon ; puis celle des miroirs des princes, marquant la conjonction entre philosophie et fiction, comme dans *Le Prince* de Machiavel (1532) ou le *Télémaque* de Fénelon (1699) ; et enfin, celle de l'utopie à la suite de Thomas More. Les deux communications suivantes ont offert deux perspectives complémentaires sur l'ensemble de références communes aux lecteurs contemporains de Montesquieu. Dans une perspective synchronique, Myrtille Méricam-Bourdet (Université Lyon 2) a enquêté sur les modèles journalistiques des *Lettres persanes* qui se situent aux marges de la fiction. La presse fournit en effet une grande variété de matériaux fictifs au caractère satirique évident – notamment des lettres envoyées depuis l'étranger ou encore des compliments en style oriental – qui constituent non des sources à proprement parler, mais un contexte prouvant que les lecteurs contemporains de Montesquieu, souvent confrontés à ce type de textes, étaient en mesure de les décoder. Colas Duflo (Université Paris Nanterre) a élargi cette réflexion avec une perspective diachronique sur le roman politique, basée sur le catalogue de Lenglet Dufresnoy (*De l'usage des romans*, t. II, 1734) : l'article X « Romans de politique » mentionne deux sous-catégories, les utopies et le *Télémaque* et ses imitations. Si Lenglet Dufresnoy écarte les *Lettres persanes* qu'il ne considérait peut-être pas comme un roman, cette communication a interrogé les rapports qu'entretient le roman de Montesquieu à ces deux autres modèles. Slaven Waelti (Université de Bâle) s'est livré à une lecture économique des *Lettres persanes* car le sérail s'apparente à une banque de dépôt. Si les eunuques en sont les gardiens, la fécondité est réservée à ceux qui possèdent l'argent : ainsi cet imaginaire de la castration permet d'approfondir dans la fiction une mémoire archaïque qu'une

économie rationnelle tend à refouler.

Ce colloque s'acheva sur une rencontre-débat grand-public intitulée « Actualités de Montesquieu : pour une lecture anachronique ? » dans laquelle Catherine Volpillac-Auger et Aurélia Gaillard ont abordé à partir de passages des *Lettres persanes* la place des femmes dans la société, la liberté de conscience et le droit de l'individu au bonheur.

Les actes seront prochainement publiés dans la revue *Lumières*.

Elodie RIPOLL, université de Trèves (Allemagne)

Programmes de colloque

• **Traduire l'encyclopédisme.** Colloque international et interdisciplinaire, 15-16 octobre 2021, org. par Susanne Greulich (Regensburg) et Hans-Jürgen Lüsebrink (Saarbrücken). En ligne.

Vendredi 15 octobre

14h00-15h00

Susanne Greulich (Regensburg) et Hans-Jürgen Lüsebrink (Saarbrücken), Mot de bienvenue – Introduction thématique.

I. Au-delà des frontières culturelles : mises en perspective inter/nationales du dictionnaire encyclopédique

Alain Cernuschi (Lausanne), « L'encyclopédisme aux prises avec la mosaïque culturelle européenne de la seconde moitié du 18^e siècle : Jaucourt et De Felice à l'ouvrage ».

15h00-16h00

Marie Leca-Tsiomis (Paris-Nanterre), « Dictionnaires universels et encyclopédies : un parcours européen complexe entre les ouvrages de Furetière, Chambers et Diderot ».

Karen Struve (Bremen), « Préfaces et suppléments : comparaison des paratextes encyclopédiques de la *Cyclopaedia* de Chambers, de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, de l'*Encyclopaedia britannica* et de sa première édition américaine ».

16h30-17h30

Angelina Vatcheva (Sofia), « Le recueil *Traductions* de l'*Encyclopédie* (1767) dans le cadre de la politique de Catherine II de Russie ».

Hanco Jürgens (Amsterdam), « Changing concepts of space and time in European encyclopedias: India as an example ».

Samedi 16 octobre

II. Traductions et transferts inter/intragénériques : continuités et métamorphoses du savoir encyclopédique

9h00-10h00

Clorinda Donato (CSU Long Beach), « L'empowerment de la nation dans les traductions italienne et espagnole du dictionnaire de Grammaire et Littérature de l'*Encyclopédie méthodique* ».

Luigi Delia (Centre Jean-Pépin, CNRS-ENS Paris), « Jaucourt à Yverdon. Les articles encyclopédiques du Chevalier pour le *Code de l'humanité* ».

10h00-11h00

Malou Haine (Bruxelles), « De la *Cyclopaedia* à l'*Encyclopédie* via *Trévoux*, *Furetière*, *Brossard* et d'autres ouvrages : emprunter, sélectionner, traduire et retraduire dans le domaine des instruments de musique ».

Pauline Pujo (Bordeaux), « L'article biographique entre monde germanophone, France et Angleterre : quelle formation morale et politique pour le citoyen ? »

11h00-12h00

Sylvie Le Moël (Sorbonne, Paris), « Les sciences de l'Antiquité en abrégé entre France et Allemagne : enjeu de la traduction du *Handbuch der klassischen Literatur* de J.J. Eschenburg (1783) par C. F. Cramer en l'an X de la république ».

Linn Holmberg (Stockholm), « Dictionary News: the Periodical Press as a Cultural Mediator of Alphabetical Encyclopedism in Eighteenth-Century Europe »

III. Notions et savoirs transculturels

14h00-15h00

Carla Dalbeck (Saarbrücken), « La genèse interculturelle de la nation. Transformations et transferts culturels d'un concept clé à l'exemple des dictionnaires encyclopédiques 1750-1850 ».

Mélanie Ephrème (Paris), « Combiner et fixer le savoir : la chimie et l'histoire naturelle allemande traduite dans l'*Encyclopédie* de Diderot, D'Alembert et de Jaucourt ».

• **Que reste-t-il aujourd'hui de l'ironie voltairienne ?** Colloque international org. par Valérie André (FNRS - Université Libre de Bruxelles), 8 et 9 novembre 2021, Bruxelles, Palais des Académies.

Lundi 8 novembre 2021

17h30 Accueil par Didier Viviers, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique.

17h45 Introduction au colloque par Valérie André (FNRS - Université Libre de Bruxelles, membre titulaire de l'Académie royale de Belgique) et Catriona Seth (Université de Lorraine - Université d'Oxford, membre associée de l'Académie royale de Belgique).

18h00 Nicholas Cronk (Voltaire Foundation, Université d'Oxford), « Les *Œuvres complètes de Voltaire* : présentation et enjeux ».

Mardi 9 novembre 2021

09h30 Accueil des participants.

10h00 Présentation par Valérie André et Catriona Seth.

10h30 Nicolas Brucker (Université de Lorraine) et Willy Soumaho Igoumou (Université de Lorraine), « Un héritage de Voltaire en Algérie : Boualem Sansal »

11h00 Patrick Mac Guinness (Université d'Oxford), « Voltaire in Brexitland: quand la réalité dépasse l'ironie ? »

12h00 Laurence Macé (Université de Rouen), « L'ironie voltairienne est-elle soluble dans la BD ? »

12h30 Questions du public.

14h00 Halima Ouanada (Université de Tunis El Manar), « Voltaire, notre contemporain ! »

14h30 Entretien avec Joumana Haddad (journaliste et écrivaine).

14h30 Questions du public.

15h30 Conclusions par Valérie André et Catriona Seth. Avec la participation [sous réserve] de Jean Plantu et de Pierre Kroll.

• *L'Encyclopédie* et l'herméneutique : points de vue, ouvertures et horizons, Séminaire du Collège international de philosophie, org. par Claire Fauvergue.

Vendredi 15 octobre 2021

18h30-20h30 (Visioconférence) Marina Leoni (Université de Genève), « Critiquer les préjugés pour juger les œuvres d'art : les *Réflexions critiques* de Jean-Baptiste Du Bos ».

Vendredi 28 janvier 2022

18h30-20h30 (Visioconférence) Florent Libral (Université Toulouse Jean Jaurès), « Autour de l'article CONTEMPLATION de l'*Encyclopédie* : de la pertinence de l'œil mystique au siècle des Lumières ».

• « *Ami, calme-toi !* » Journée d'étude sur *La Nouvelle Héloïse*, 23 octobre 2021, 10h00-17h00, Amphi de la Maison Internationale des Langues et de la Culture (MILC), 35 rue Raulin, 69007 Lyon.

10h00 Accueil des participants. Introduction.

10h15 Martin Rueff (Université de Genève), « *Julie ou La Nouvelle Héloïse* : le roman et les noms. »

10h45 Raphaëlle Brin (ENS Lyon), « Un honteux commerce. Première partie, lettres XXII à XXVIII. »

11h15 Alicia Hostein (Université de Genève), « La nuit d'amour. Première partie, lettre LIV. »

11h45 François Jacob (Université Jean Moulin - Lyon 3), « Quand le papier s'use... L'idée du livre blanc. Seconde partie, lettre XIII. »

14h00 Christophe Martin (Université Paris-Sorbonne), « L'inoculation de l'amour : intertextes et avant-textes. Troisième partie, lettre XIII. »

14h30 Jean-François Perrin (Université Grenoble-Alpes), « Une conversion bien modulée. Troisième partie, lettre XVIII. »

15h00 Alain Grosrichard (Université de Genève), « Le rêve de Saint-Preux. Cinquième partie, lettre IX. »

15h30 Violaine Géraud (Université Jean Moulin - Lyon 3), « Le « style emphatique et plat » de *La Nouvelle Héloïse*. »

16h00 Réflexion collective sur un sujet de leçon : « *Ami, calme-toi !* »

Appel à communication

• **L'héritage des Lumières : actualités, historiographies et relectures.** Congrès annuel de la Société allemande d'étude du dix-huitième siècle (DGEJ), Université d'Augsbourg, 8-10 septembre 2022. Organisation : Rotraud von Kulesa, Vanessa de Senarclens.

Dans le débat public actuel, la référence aux « Lumières » fuse de toutes parts, en Europe mais aussi aux États-Unis. Même la chancelière allemande, plutôt connue pour son penchant pour les sciences exactes, a évoqué, dans le contexte de la crise pandémique en décembre 2020 devant un forum d'étudiants, l'« Aufklärung » comme un héritage façonnant sa « vision du monde » et son « mode de vie ». En France, c'est surtout la figure de Voltaire qui domine les discussions. Après l'attentat contre le magazine *Charlie Hebdo* en 2015, son *Traité sur la tolérance* (1763) connut un immense succès de librairie et son portrait fut placardé dans les rues en défense des sociétés ouvertes et tolérantes. Au soir de son élection à la présidence française, le 7 juin 2017, Emmanuel Macron a solennellement invoqué « l'esprit des Lumières ». Pendant la présidence de Donald Trump (2017-2021), les Lumières ont été accaparées par le combat contre « les faits alternatifs ». À grand renfort de données et de graphiques, Steffen Pinker plaidait dans *Enlightenment Now. The Case for Reason, Science, Humanism, and Progress* (2018) pour le progrès par les sciences et prenait à témoin le succès des Lumières : « the Enlightenment has worked ». Après les émeutes au Capitole le 6 janvier 2021, le démocrate Jamie Raskin citait Voltaire pour demander la destitution du président sortant. Recherches savantes à l'appui, la citation s'est avérée avoir été attribuée à tort à Voltaire (Cronk 2021) ; elle fut néanmoins largement diffusée et reproduite comme emblème d'une lutte.

Pourtant, en dépit de ces exemples, la référence aux Lumières ne fait pas l'unanimité. Aux États-Unis surtout se font entendre des vives critiques. Avec les mots d'ordre « Decolonize the Curriculum » ou « Cancel Culture », des polémiques sur le colonialisme, l'impérialisme et le genre se font entendre, notamment dans les universités, où la légitimité de nombreux auteurs canoniques du 18^e siècle est radicalement remise en question. Voltaire n'était-il pas un antisémite et, avec ses investissements dans le commerce des colonies, un profiteuse ? Et Rousseau un misogynne qui préconisait de limiter la sphère des femmes au seul foyer et à l'éducation des enfants ? Quant à Kant, n'était-il pas un raciste ? Par ailleurs, la prétention universaliste des « Lumières » est lue et réinterprétée comme une idéologie fatale, responsable du colonialisme.

Plus que l'Antiquité, plus que la Renaissance ou le Romantisme, les Lumières suscitent des identifications mais aussi de violents rejets. Dans la critique contemporaine, le recours aux « Lumières » sert de faire-valoir et de repère pour penser le rapport du présent au passé mais aussi pour formuler des projets d'avenir. L'actualité des « Lumières » n'est cependant pas récente : elle a elle-même une longue histoire. Dès le début du 18^e siècle (Spector 2009 ; Edelstein 2010) et, plus nettement encore, après la Révolution française, la métaphore des « Lumières » (Delon 1976 ; Zelle 2002) a joué un rôle structurant dans les débats idéologiques de la modernité en France d'abord, mais bientôt aussi dans toute l'Europe. Comme l'a récemment montré Antoine Lilti (2019), la transformation des Lumières en un simple objet historique pouvant être mis à distance et étudié sans état d'âme ni passions est, jusqu'à présent, restée incomplète. Le recours à des « concepts » de Lumières (Ricuperati 2002 ; Fulda 2013) conduit à des simplifications, des slogans,

des « réifications rétrospectives » (Clark 2011) et des « anachronismes » (Pečar, Tricoire 2015). Il engage cependant aussi un processus créatif d'appropriations, de traductions, d'adaptations et de « constructions » et de reconstructions (Salaün, Schandeler 2018), qui fait émerger différents récits, en fonction des langues, des cultures et des contextes historiques.

Axes de réflexion et questions

Le congrès cherche à interroger – dans une perspective diachronique et interdisciplinaire – les différentes manières avec lesquelles « les Lumières » ont été et continuent d'être historicisées et actualisées. Des contributions touchant aux questions suivantes seront particulièrement bien venues :

- Les Lumières dans l'actualité : quel rôle joue la référence aux Lumières dans le discours public actuel dans les différents pays de l'Europe et du monde ? La référence aux Lumières est-elle un réflexe occidental ou joue-t-elle également un rôle dans d'autres régions du monde et dans quels contextes ?

- Historiographie des Lumières : peut-on identifier des époques et des ruptures dans l'historiographie des Lumières ? Quelles œuvres ont joué un rôle fondamental ? On pense, par exemple, à la *Philosophie des Lumières* de Cassirer, publiée à Tübingen en 1932, dans laquelle l'auteur propose, à la veille de l'avènement du régime nazi, que la société « se tende à nouveau à elle-même le miroir clair et lumineux » que « l'époque des Lumières a créé ». Quel est le rôle des Lumières dans l'historiographie du 18^e siècle, à la fois comme un héritage à invoquer, mais aussi à répudier, comme le montrent tant les penseurs conservateurs que ceux élaborant les théories critiques et postmodernes au 20^e siècle ?

- Lumières et Europe : quel rôle le recours aux Lumières joue-t-il dans le discours sur l'Europe ? Comme un moment fondateur de la modernité (Lottes 2011 ; Todorov 2006 ; Pagden 2013) ou comme l'expression d'un modèle européen spécifique à relativiser (Conrad 2012), « provincialiser » (Chakrabarty 2000), voire même rejeter (Mbembe 2013) ?

- Relectures des Lumières dans la littérature, le cinéma et les arts : comment les Lumières sont-elles actualisées, conceptualisées, adaptées dans la littérature contemporaine, mais aussi dans le cinéma, sur la scène et même dans les arts graphiques, caricatures et bandes dessinées comprises ?

Les communications pourront être présentées en français, en allemand et en anglais. Nous encourageons les jeunes chercheurs à candidater.

Le titre de la présentation ainsi qu'un résumé (max. 3000 caractères, espaces compris) et une brève notice bio-bibliographique sont à envoyer avant le 30 novembre 2021 à l'adresse électronique suivante : senarclv@hu-berlin.de.

Le remboursement des frais de voyage et de séjour est prévu, mais conditionné aux financements obtenus par les organisatrices du congrès. Les participants qui ne sont pas membres de la Société allemande d'étude du dix-huitième siècle (DGEJ) devront s'acquitter des frais d'inscription qui s'élèvent à 25 €.

Appel à contribution

• **Genres et normes dans l'Europe des Lumières.** Revue *Dix-huitième Siècle*, n° 55, à paraître en 2023. Numéro dirigé par Stéphanie Genand, Stefania Ferrando, Florence Lotterie, Anne Verjus et Jean-Christophe Abramovici.

Les études de genre forment aujourd'hui un champ de recherches universitaires reconnues autant que débattues. Elles se caractérisent par le dialogue international qu'elles ont su construire, ainsi que par les approches pluridisciplinaires qu'elles favorisent en sciences humaines et sociales : l'histoire, la sociologie, l'anthropologie en ont été, à partir d'un premier ancrage féministe, les véritables fers de lance, mais la philosophie, la littérature, la science politique, la géographie, pour ne citer qu'elles, ont elles aussi intégré ce paradigme qui, il y a un peu plus de quarante ans, a opéré une véritable révolution scientifique.

Cette dernière s'inscrit évidemment dans une histoire longue dans laquelle le 18^e siècle représente, pour plusieurs raisons, une étape décisive : un changement de paradigme s'y affirme d'abord, initié notamment par les médecins (Roussel 1775, Moreau 1803, radicalisant la tradition des *Traité des maladies des femmes*), qui naturalise et donc essentialise la différence des sexes, en assignant les êtres humains à deux classes genrées (Laqueur, 1992). Ce différencialisme, consacré par le Code civil de 1804, s'accompagne d'un double mouvement d'assignation et d'institutionnalisation qui constitue, pour une part, la signature problématique des Lumières sur la scène du genre : la philosophie s'y revendique certes comme l'exercice critique de la raison, mais les femmes, du fait de leur biologie et de leur psyché, voire d'une articulation spécifique d'une biologie à une psyché, se voient exclues du *logos*, avant que les législateurs révolutionnaires, nourris par l'œuvre de Rousseau, n'élisent l'universel comme échelle d'une émancipation dont là encore plusieurs figures minorées – les femmes, les enfants, les domestiques, les personnes de couleur libres, les esclaves... – sont écartées. On assiste ainsi à des transformations capitales des registres normatifs qui organisent l'accès au savoir et à la politique (Fraisie, 1995) : les formes d'exclusion et de « non inclusion » s'inscrivent paradoxalement dans un langage universaliste attribuant par principe à tout être humain une égale liberté et dignité (Verjus, 2002).

Le long 18^e siècle – envisagé depuis la parution *De l'égalité des deux sexes* de Poullain de la Barre (1673) jusqu'à la promulgation du Code civil – constitue dès lors un territoire privilégié pour tenter l'archéologie critique de la différence des sexes : soit de la manière dont elle se constitue philosophiquement, se représente esthétiquement, en littérature ou en histoire de l'art – le 18^e serait ici « le siècle du sexe » (Harvey, 2010) tant sont nombreuses les œuvres qui le placent au centre de l'intrigue, mais aussi celui du « sexe bavard » (Foucault, 1976) – et s'institue politiquement, sous la Révolution et le Consulat. Les Lumières posent ainsi trois questions capitales aux études de genre : celle de leur socle philosophique – quels arguments, quelles raisons fondent la différence entre hommes et femmes ? –, celle de leurs fables esthétiques – quels mots, quels discours, quelles images racontent ou montrent cette différence ? – et celle de leurs normativités politiques : quelles lois, quels textes, quelles valeurs transforment cette différence de sexes en détention différenciée de l'autorité ?

Ouvrir les recherches dix-huitiémistes et la revue *Dix-huitième Siècle* aux études de genre n'est pourtant pas le seul objectif du présent numéro. Ces études de genre ont elles-mêmes connu une évolution constante qui les a notamment conduites à

penser, outre la domination, les déclinaisons spécifiques et surtout pratiques de la domination et de sa logique hiérarchique : comment les hommes et les femmes s'en arrangent-ils, la contournent-ils, en jouent-ils ou au contraire s'en affranchissent-ils ? De nouveaux concepts ont ainsi récemment enrichi les études de genre : l'agency (Butler 2002 et 2010) ou puissance d'agir par-delà les déterminismes mais aussi, depuis les années 2000, l'intersectionnalité, qui analyse l'entrelacs des différentes inégalités qui pèsent sur la trajectoire du sujet, qu'elles concernent son sexe, sa race ou son appartenance sociale. Or ces outils se révèlent très stimulants pour la recherche dix-huitiémiste : s'ils se sont affirmés dans le cadre double d'une histoire des femmes et des conditions de la politisation des sexes en Révolution (Guilhaumou 2012, Verjus 2002 et 2010, Plumauzille 2016), l'ambition du présent dossier serait de mettre leur efficacité à l'épreuve d'un long 18^e siècle, inséré dans des cultures d'Ancien Régime dont il faut mesurer les évolutions : comment de tels outils permettent-ils de rendre compte des questions de l'inégalité, de la différence et de la domination, sans se limiter à la sexualité, mais en envisageant cette dernière, au sens large, comme un espace en cours de définition « moderne » où peut, en quelque sorte, s'intensifier l'activité (concrète et imaginaire) de normalisation des identités sociales et des rapports de pouvoir ? Les études de genre, telles qu'elles ont elles-mêmes ouvert l'empan de leur réflexion, interrogent ainsi plus largement les dominations qui singularisent autant qu'elles problématisent les Lumières : celle du sexe, mais aussi celle de la race et des positions dans l'ordre social, à la fois produits et producteurs d'une normativité dont il faut évaluer les contraintes comme les possibilités de remise en cause.

C'est dans ce cadre que nous avons choisi de privilégier l'articulation entre « genres » et « normes » dans l'Europe des Lumières. Par « normes », nous n'entendons pas un cadre fermé et intangible, mais un système au contraire mouvant, se redéfinissant au gré de contraintes institutionnelles (la loi, le marché...), de volontés collectives ou individuelles, ou d'ajustements plus ou moins désirés. Ces normes seront envisagées autant dans leur articulation aux constructions et évaluations (imaginaires et émotions inclus) des « différences » dans la stratification sociale et raciale, que dans celles des sexualités et de leurs corps (eux-mêmes « construits »). C'est notamment cette résonance « intersectionnelle » qui conduit à passer du singulier (le genre comme outil d'analyse) au pluriel (les genres comme mise en travail des identifications). Et ce sont alors des jeux multiples par rapport à la norme dont nous chercherons à proposer une cartographie active : un tableau mouvant et européen des rapports de genre au 18^e siècle, où s'esquissent des dynamiques et des pratiques en même temps que s'énoncent des discours et que s'exercent des pouvoirs.

Les contributions susceptibles d'une approche interdisciplinaire et ouvertes sur des corpus transversaux et internationaux retiendront donc plus particulièrement l'attention.

Les propositions (titre et présentation d'une quinzaine de lignes) sont attendues pour le 15 novembre 2021. Elles doivent être envoyées à l'adresse suivante : dixhuitiemesiecle55@gmail.com.

Les articles retenus, d'une longueur maximale de 30.000 signes, espaces comprises, seront à rendre pour le 30 mai 2022 à la même adresse.

ALBERTO POSTIGLIOLA (1942-2021)

Notre ami et collègue Alberto Postigliola est brutalement décédé à Rome le 13 août 2021 après quelques jours d'hospitalisation.

Né à Rome le premier juillet 1942, après des études en philosophie à l'Université de Rome « La Sapienza », il a été chercheur au « Centro per il Lessico Intellettuale Europeo » du CNR (« Consiglio Nazionale delle Ricerche ») – devenu depuis ILIESI (« Istituto per il Lessico Intellettuale Europeo e Storia delle Idee ») –, avant d'avoir un poste à l'université : à Bologne d'abord, ensuite à Naples. Maître de conférences puis professeur, il a enseigné l'histoire de la philosophie à l'Université de Naples « L'Orientale » pendant environ trente-cinq ans, jusqu'à sa retraite en 2012. Dans cette université, il a coordonné le cours d'étude en philosophie et, dès l'année 2004, le doctorat de Philosophie et Politique. Sa haute silhouette élançée incarnait par ailleurs la « Società Italiana di Studi sul Secolo Diciottesimo » (SISSD), dont il a été Secrétaire général pendant plusieurs années et dont il a toujours été membre actif et point de référence – il aurait dû se charger avec d'autres collègues de l'organisation du prochain congrès de la SIEDS (Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle) qui se tiendra à Rome en 2023. Il a rempli de 1999 à 2003 la fonction de Secrétaire général au sein de la SIEDS. À l'occasion du 10^e Congrès de la SIEDS tenu à Dublin au mois de juillet 1999 – qui l'avait élu Secrétaire général – il avait organisé avec la « Società Italiana di Studi sul Secolo XVIII » deux sessions supplémentaires à Naples au mois de septembre. Malheureusement, cette élection coïncida avec une grave maladie qui allait l'arrêter pendant de longs mois et dont les conséquences l'auraient accompagné sa vie durant.

Il a consacré ses recherches à la philosophie française des Lumières (*La città della ragione. Per una storia filosofica del Settecento francese*, Rome, Bulzoni, 1992) et tout particulièrement à Montesquieu. La pensée du Président a été le véritable objet de ses études pendant toute sa vie. Il organisa en 1984 à « L'Orientale » de Naples – en partenariat avec la « Società Italiana di Studi sul Secolo XVIII » – le colloque « Storia e ragione », entièrement dédié aux *Considérations sur les Romains* à l'occasion des deux-cent-cinquante ans de la publication de ce texte (1734). Ce colloque ouvrait une saison nouvelle d'études consacrées au Président qui devait se traduire en 1987 par la création de la Société Montesquieu dont il fut membre fondateur parmi d'autres – citons Jean Ehrard, Louis Desgraves et Catherine Volpilhac-Augier – et membre du comité de direction des *Œuvres complètes* de Montesquieu. Il contribua à la publication des écrits de Montesquieu, tout spécialement à la *Correspondance* et aux *Œuvres et écrits divers*. Il organisa aussi le colloque « L'Europe de Montesquieu » à Gênes en 1993 et contribua à d'autres colloques organisés par la Société Montesquieu. Il fit preuve de nombreuses initiatives éditoriales, faisant publier les « Cahiers Montesquieu » à Naples chez Liguori et promouvant la coédition des onze premiers tomes des *Œuvres complètes* de Montesquieu entre Oxford (Voltaire Foundation) et Naples (Istituto Italiano per gli Studi Filosofici). En tant qu'organisateur de nombreux colloques au sein de la « Società Italiana di Studi sul Secolo XVIII » ou à l'Université « L'Orientale » de Naples – dont ceux conçus dans le cadre de la convention scientifique entre « L'Orientale » et

l'Université de Bourgogne – il a coordonné la parution de nombreux volumes sur les Lumières françaises et européennes et sur la philosophie moderne.

En 1998 l'Université de Bordeaux 3 lui avait remis un doctorat *honoris causa* pour ses recherches sur Montesquieu et le 18^e siècle.

J'ai été collègue et ami d'Alberto à Naples pendant presque quarante ans, étant arrivé au début des années quatre-vingt du siècle dernier en tant que chercheur à « L'Orientale » de Naples où il y enseignait déjà. Alberto nous manquera. Nous nous souviendrons de ses qualités humaines, de sa disponibilité intellectuelle, de son attitude « philosophique » face à une maladie avec laquelle, pour le meilleur ou pour le pire, il a dû vivre pendant 20 ans, ainsi que de son sens de l'humour comme de son amour des jeux de mots et des calembours.

Lorenzo BIANCHI

Cotisations 2021

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2021. Nous rappelons que le paiement de celle-ci permet :

- de recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet) ;
- de fidéliser votre engagement à la SFEDS ;
- de soutenir les travaux de la SFEDS ;
- d'être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire ;
- d'éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel) ;
- d'éviter d'éventuels coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue ;
- de bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18^e siècle ;
- de faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril.

Cotisations 2021 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €

Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €

Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Marilina Gianico.

• **Chèque bancaire compensable en France, exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS**, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• **Carte Bancaire** : vous pouvez régler votre cotisation sur notre compte HelloAsso (lien ci-dessous) en entrant le montant correspondant à votre statut (service gratuit mais vous êtes libre d'ajouter quelques centimes d'euros symboliques pour cette association).

<https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-etude-du-dix-huitieme-siecle/paiements/adhesion-a-la-sfeds>.

• **Virement bancaire** à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38
IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38			
BIC : PSSTFRPPPAR			

Trésorière :

Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Trésorière adjointe :

Marilina Gianico, 43bis avenue Simon Bolivar, 75019 Paris.
marilina.gianico@gmail.com

Adresses utiles

- **Présidente de la SFEDS :**

Aurélia Gaillard, 22 rue Fernand Braudel, 33160 Saint-Médard-en-Jalles
aurelia.gaillard@gmail.com

- **Secrétaire générale :**

Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche, 75013 Paris
florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

- **Changements d'adresse à signaler simultanément :**

- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4, rue du Pontel, 63300 Thiers ; francoise.le_borgne@uca.fr

- **Rédaction de la revue :**

Les articles sont à envoyer à : dhs@sfeds.fr

Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : dhscr@laposte.net

Le courrier est à envoyer à : dhs@sfeds.fr

Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*

CELLF 16-18 (Escalier G, 2^e étage)

Université Paris Sorbonne (Paris IV)

1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

- **Rédaction du *Bulletin* :**

bulletin@sfeds.fr

- **Lettre de la SFEDS :**

Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

- **Supplément bibliographique du *Bulletin* :**

bulletin@sfeds.fr

- **Site internet de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle :** www.sfeds.fr

Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez et Jennifer Ruimi
benedicte.peslier@gmail.com ; jennifer.ruimi@gmail.com

- **Site internet de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle :** www.isecs.org

- **Collection «Dix-huitième Siècle» :**

Les propositions sont à envoyer à : sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Les textes à insérer dans le *Bulletin* de janvier 2022 doivent arriver avant le 15 décembre 2021, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr

Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la lettre d'information électronique).

Adresse url de consultation : <https://www.sfeds.fr>

Composition : N. B.

Directeur de la publication : N. Brucker.

Dépôt légal : octobre 2021 ISSN 2646-2400